



## - Compte-rendu -

### L'ERE-DD DANS L'ENSEIGNEMENT EN COMMUNAUTE FRANÇAISE

---

**. Est-ce possible dans le cadre actuel de l'enseignement en Communauté française de construire un projet transversal d'ErE - DD ? Bilan provisoire et perspectives.**

*Par Philippe Delfosse, inspecteur coordonnateur, AGERS, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique.*

Philippe Delfosse fait le point sur la question : y a-t-il des choses qui se font en Communauté française en matière d'Education relative à l'Environnement et au Développement Durable ? Et si oui, est-ce que c'est permis ?

Si on veut traiter des changements climatiques, des OGM, des énergies renouvelables, de la production de voitures propres, etc., les enseignants ont-ils facile à travailler ces matières ? Sont-elles dans le programme ou hors programme ? Est-ce que nos référentiels le permettent ou même y incitent ?

La CF parle d'Education relative E (et pas de « par », « pour »)..., comme au Québec. La distinction avec l'éducation à la nature date de plus de vingt ans. Il s'agit d'aborder un problème environnement au sens large et de le travailler à travers toute une série de composantes (économique, écologique, éthique,...). On est donc loin d'une conception strictement écologique. On peut trouver cela dans des textes en liaison avec l'environnement chez nous. Seul le Québec a une vision partagée avec nous sur ce point.

Dans la définition de l'ErE on retrouve les notions de "savoirs faire, savoirs être, savoir agir" > ça colle au décret mission et aux référentiels qui ont suivi.

Les Assises devront clarifier - sans s'appesantir – ErE et EDD : il faudra un peut répondre à la question de la dilution de l'un dans l'autre.

Dans le DD, les 3 pôles : économie, société, ressources... On parle de ressources, l'environnement n'y apparaît plus. Il est uniquement un réservoir de ressources.

Cette parenthèse étant faite, est-ce qu'un enseignant a facile à mener des projets environnementaux ?

Les textes qui structurent institutionnellement l'enseignement permettent-ils, incitent-ils des apprentissages en lien avec l'ErE ?

L'école vit depuis '97 avec un décret mission qui régit toujours aujourd'hui la vie scolaire : objectifs et finalités essentielles que le système éducatif a donné aux acteurs de terrain.

Il a donné lieu à toute une série de référentiels :

1- les "socles de compétences" : permettent de montrer la continuité dans les apprentissages globaux entre 5 et 14 ans, pour qu'il n'y ait pas d'oublis ou de redondances

Compte-rendu de la journée de lancement des Assises de l'ErE-DD à l'école 2010-2011 - AGERS dans ce qui sera abordé. Les enseignants du fondamental et du 1<sup>er</sup> degré du secondaire ont les mêmes repères.

2- les "compétences terminales" sont le référentiel pour les 4 dernières années du secondaire général et de transition (contenu, thématiques et domaines à aborder).

3- Et pour le secondaire qualifiant, il y a les profils de formation.

Derrière cela, il y a des programmes, réalisés par les différents réseaux, qui ne peuvent pas être en contradiction avec les socles de compétences et les compétences terminales. Ceux-ci illustrent très concrètement ce que les profs doivent voir, ils sont en quelque sorte la traduction des socles.

Je ne vais pas aller dans le décret missions chercher tous les articles qui montrent qu'on peut/doit aborder l'environnement. Juste deux, essentiels :

1- Le décret missions encourage, notamment dans l'article 6 qui définit les 4 objectifs généraux de l'enseignement dont le 3<sup>ème</sup> : préparer tous les citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste.

2- Et l'article 73, qui précise que les projets d'établissement et les rapports d'activités annuels doivent faire le relevé des actions en matière de rythme scolaire, éducation aux médias, citoyenneté et environnement, animation culturelle. Donc, chaque année on devrait avoir la trace de ce que chaque école a fait ou compte faire en matière d'ErE. Cela incite donc les projets.

Dans les socles de compétences, 3 des 6 en parlent :

- 1- Eveil et formation par l'histoire et la géographie (problèmes de société et environnement)
- 2- Education par la technologie (technologie des matériaux, de l'alimentation, biotechnologie)
- 3- Formation scientifique : 6 domaines à aborder dont « les hommes et l'environnement » => l'ErE s'appuie sur le principe de comprendre pour agir.

- Les compétences terminales : toutes les disciplines le permettent ; donc histoire, géographie, science, sciences économiques et sociales et tous les cours de base du qualifiant.

Tout est donc à disposition des profs pour pouvoir développer des projets ErE. Rien ne constitue un obstacle à ce que les profs se lancent ! Ils sous-estiment souvent cela, en font un carcan plus rigide qu'il ne l'est. De plus, un inspecteur ne va jamais critiquer un prof qui fait quelque chose hors programme, du moment qu'il ait tout vu du programme à la fin de l'année.

Voici ce qu'offre le cadre institutionnel. Mais comment cela se traduit-il dans les écoles ? Une estimation à la grosse louche permet de dire qu'il y a beaucoup de dynamisme mais qu'il est incontrôlé !

Des indicateurs de dynamisme des écoles en projet :

- Les CRIE (30 000 élèves) et les CDPA (28 000 élèves par an en moyenne)
- Le concours ErE : 93 projets proposés sur 510 écoles secondaires, 24 retenus.

Tentative de bilan en CF :

Le positif : quand on examine les projets dans les écoles, on voit qu'il s'agit souvent de projets transversaux (on n'est plus dans le projet écologique d'un seul prof), on va vers la modification de l'établissement. On voit aussi qu'il y a un renforcement de la cogestion entre acteurs (élèves, profs, direction, ouvriers, parents...). ErE et EDD sont le liant entre école et associations. L'école s'ouvre à d'autres organismes grâce à cela. Il y a également une grande diversité des profs impliqués (math, latin, langues...).

Le négatif : les projets ne touchent qu'un nombre restreint d'élèves, pas tout le temps... La cohérence n'est pas assez présente. De plus, les équipes s'épuisent, partent. Les projets

Compte-rendu de la journée de lancement des Assises de l'ErE-DD à l'école 2010-2011 - AGERS s'étiolent. Il y a aussi des profs passionnés mais qui ne respectent pas l'esprit critique des élèves. Il manque aussi une gestion de tout ce qui est ErE EDD à la CF.

En résumé, l'ErE EDD en CF, ce sont des équipes enthousiastes qui agissent dans un système peu structuré mais qui permet une grande liberté d'entreprendre.

Son idée personnelle sur les Assises : en profiter pour se pencher sur le concept d'ErE EDD, ErE DD... il faut clarifier cela sur les démarches à construire et les valeurs liées.

Doit-on les introduire dans les référentiels, dans les programmes de cours ? Cela permettrait le tronc commun d'ErE tout au long de la scolarité. Le fait d'avoir introduit l'ErE dans les programmes français amène deux commentaires. D'une part, l'ErE n'est pas une matière de cours donc elle perd un peu de son aspect systémique. Et d'autre part, cela entraîne le repli de l'école sur elle-même car elle ne va plus vers les associations. En France, ErE et EDD sont imposés dans les Projets d'Etablissement ! Attention à ne pas se retrouver avec des projets définis d'en haut et non plus par la base !

Evaluation : quoi, qui, comment ? il faut pointer les valeurs

Souhait pour les Assises : qu'on ait beaucoup d'enseignants comme A Jacquart les rêve: des enseignants qui fabriquent des emmerdeurs !

Téléchargeable sur le site des Assises ErE-DD :

→ Présentation Powerpoint

« AGERS » – PDF – 908 Ko

→ Enregistrement audio

« AGERS » - mp3 – 26 min. - 15,3 Mo